

Plan d'action d'aide à la gestion intégrée des ressources du secteur de la baie et de la rivière Laval

Version finale



Préparé par :

**Hans Frédéric Ellefsen, biologiste
Chargé de projet**

Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

**Société de la faune
et des parcs**

Québec 



Mai 2003

Équipe de réalisation

Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

Nicolas Roy, directeur de projet
 Hans Frédéric Ellefsen, chargé de projet
 Sylvain Boulianne, géographe
 Nancy Imbeault, Sophie Deruyver et Julie Roberge, aides techniques

Ministères et autres

Jaqueline Peltier, Sandra Heppell, Christian Beaudouin, Marc Talbot et Mario Côté, Société de la faune et des parcs du Québec
 Jean Morisset et Yves Richard, Pêches et Océans Canada
 Serge Beaulieu et Nathalie Pelletier, ministère de l'Environnement du Québec
 Gilles Gaudreault et Lucie Rousseau, ministère des Ressources naturelles
 Céline Audet, Institut des sciences de la mer de Rimouski
 Isabelle Gibson, Canards Illimités Canada
 André Nadeau, Société Duvetnor

Intervenants du milieu

Jacques Ross, Corporation touristique de Forestville
 Jean-Marie Bélisle, Comité Côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites
 Éric Desbiens et Jacques Lévesque, Association de chasse et pêche de Forestville
 Rachel St-Louis, Corporation de la Baie Verte
 Dannick Copeau, agent territorial - Conseil de bande de Betsiamites
 Guy Racine, propriétaire
 Alain Mercier, Comité provisoire de la forêt habitée de Forestville
 Yves Gendron, urbaniste de la MRC Haute-Côte-Nord
 Yvon Bélanger, Les Croisières du Grand Héron
 Robert Proulx, propriétaire
 Francis Dufour, pêcheur de moules
 Ghyslain Chapadeau, usager multiresource
 Bruno Pelletier, acheteur de myes Equinor
 Bernard Tremblay, cueilleur de myes
 Jacques Tremblay, propriétaire
 Marcel Gaudreault, propriétaire et usager
 Rémy Gilbert, ornithologue

Référence à citer

COMITÉ ZIP DE LA RIVE NORD DE L'ESTUAIRE. 2003. Plan d'aide à la gestion intégrée des ressources du secteur de la baie et de la rivière Laval. 16 p. + annexes.

Table des matières

	Pages
Équipe de réalisation.....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des tableaux.....	iii
Liste des figures.....	iii
Liste des annexes.....	iii
1. Introduction :.....	1
2. La gestion intégrée des ressources :.....	2
3. Déroulement :.....	2
3.1 Première étape : Sensibilisation.....	3
3.2 Deuxième étape : Concertation.....	3
3.2.1 Formation du comité de gestion intégrée.....	3
3.2.2 Objectifs et mode de fonctionnement.....	4
3.2.3 Détermination du territoire de gestion intégrée.....	5
3.2.4 Mise à niveau des connaissances.....	5
3.2.5 Liste des préoccupations et ordre de priorité.....	5
3.3 Troisième étape : Décision.....	8
3.3.1 Identification des actions.....	8
3.3.2 Échéanciers et partenaires.....	8
3.4 Quatrième étape : Mise en œuvre.....	9
4. Conclusion.....	9
5. Bibliographie.....	16

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les étapes du projet.....	1
Tableau 2 : Intervenants locaux de la table de concertation.....	4
Tableau 3 : Personnes ressources sur la table de concertation.....	4
Tableau 4 : Significations attribuées à chacune des classes de priorités.....	6
Tableau 5 : Plan d'action d'aide à la gestion intégrée des ressources.....	10

Liste des figures

Figure 1 : Carte des limites territoriales du projet.....	7
---	---

Liste des annexes

Annexe A : Cartes thématiques
Annexe B : Mise en contexte des préoccupations
Annexe C : Portrait du secteur de la baie et de la rivière Laval
Annexe D : Communiqués de presse

1. INTRODUCTION :

Une subvention a été accordée par la Société de la faune et des parcs du Québec pour la réalisation d'un projet de gestion intégrée des ressources dans le secteur de la rivière et de la baie Laval. Le total inclut la mise de fonds du Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire ainsi que d'autres sommes investies en bénévolat par ses partenaires dont les municipalités de Forestville et de Colombier, la communauté innue de Betsiamites, le Comité Côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites, la Fédération québécoise de la faune, la ZEC de Forestville et le Comité provisoire de la forêt habitée de Forestville, la Corporation de développement de la Baie Verte, des utilisateurs des ressources, des propriétaires terriens et différents ministères.

Ce projet a pour but de favoriser la protection, la mise en valeur et l'utilisation durable des ressources des habitats fauniques forestiers et aquatiques du secteur de la baie et de la rivière Laval. Cette démarche s'inscrit suite à l'acquisition de connaissances de 13 sites d'intérêt écologique dont les résultats se retrouvent dans le *Guide d'intervention en matière de protection et de mise en valeur des habitats littoraux d'intérêt*. Parmi l'ensemble des habitats de l'estuaire maritime, l'importance écologique relative du secteur de la baie Laval a été jugée très élevée. En effet, compte tenu de la présence de plusieurs espèces de poissons d'intérêt dans la baie et la rivière Laval dont le saumon, la truite de mer et l'éperlan, d'une des plus importantes zones de production de myes du Québec, d'importantes colonies d'oiseaux sur l'île Laval, qui a obtenu le statut de refuge faunique, ainsi qu'une concentration importante d'oiseaux migrateurs. Le projet vise également à améliorer la situation actuelle en impliquant les intervenants locaux dont les résidents, les usagers et les personnes ressources venant de différents ministères et institutions dans une démarche de gestion intégrée des ressources.

Ce site présente un immense intérêt économique en raison de ses nombreuses ressources dont profite toute la population locale. Ces travaux ne cherchent pas à suspendre les activités d'utilisation des ressources, mais cherchent au contraire à identifier l'équilibre entre leurs usages et les besoins de la population et ce, afin d'assurer leur pérennité. Parmi les résultats escomptés, le bien livrable à la suite de cette démarche de concertation sera un document décrivant un plan d'action d'aide à la gestion intégrée des ressources du secteur de la baie et de la rivière Laval dont les détails de la démarche sont présentés dans ce document.

Ce travail présente le déroulement de la démarche ainsi que le plan d'action résumé dans le tableau 5. Des annexes permettront de remettre en contexte les préoccupations et les connaissances du secteur sous forme de carte et dans un portrait actualisé.

2. LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES :

Pourquoi avoir privilégié une démarche de gestion intégrée des ressources ? La gestion intégrée est un processus de planification qui permet aux intervenants d'un territoire donné et aux législateurs d'élaborer la meilleure combinaison possible de mesures de conservation, d'utilisation durable des ressources et de développement économique pour ce même territoire donné (Lalumière et Morisset, 2000). Le concept de gestion intégrée est basé sur l'atteinte de consensus afin que les mesures puissent satisfaire les individus et groupes concernés. Le territoire visé par ce projet possède une valeur écologique et économique très élevée. D'ailleurs, il n'existe pas de plan de gestion intégrée et d'orientations concertées de conservation et de développement concernant les ressources. Enfin, l'expansion des activités dans le secteur mérite une certaine attention pour assurer le maintien des ressources et du paysage magnifique de ce secteur.

3. DÉROULEMENT :

Ce projet a été amorcé en novembre 2001. Quatre grandes étapes sont présentées dans le tableau 1. Elles ont été définies en début de projet. Il faut mentionner que l'étape de mise en œuvre est en cours.

Tableau 1. Les étapes du projet

Première étape : Sensibilisation
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation du milieu de l'existence du projet - Identification, rencontre et invitation des intervenants concernés - Relevé des connaissances de la zone proposée
Seconde étape : Concertation
<ul style="list-style-type: none"> - Formation du comité de gestion intégrée ou table de concertation - Présentation des objectifs et des étapes du projet - Détermination du mode de fonctionnement - Entente sur le découpage du territoire - Mise à niveau des connaissances - Liste des préoccupations et ordre de priorité
Troisième étape : Décision
<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration des actions pour chacune des préoccupations - Identification d'un échéancier et des partenaires ciblés pour chacune des actions
Quatrième étape : Mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation de la démarche par le milieu - Mise en œuvre des actions

3.1 Première étape : Sensibilisation

Des rencontres individuelles et de groupe ainsi que des échanges téléphoniques ont été nécessaires afin de sensibiliser les intervenants du milieu à l'existence et au démarrage du projet. Cette étape initiale, débutée en septembre 2001, a permis d'identifier les personnes les plus concernées par le projet pour que ces dernières soient invitées à assister à une rencontre de démarrage. Un relevé des connaissances existantes et des données cartographiques de la zone a été également résumé et actualisé dans un document préliminaire lors de cette étape.

3.2 Deuxième étape : Concertation

En tout, quatre rencontres se sont déroulées de décembre 2001 à avril 2002. Elles ont permis de préciser les objectifs et les étapes de la démarche, de déterminer le mode de fonctionnement, de découper le territoire ainsi que de mettre à niveau les connaissances. Quant aux préoccupations des intervenants, près de 36 de celles-ci ont été exprimées durant les assemblées qui ont été intégrées dans cinq thèmes. Les participants ont été invités à évaluer l'ordre de priorité de leurs préoccupations en leur donnant un ordre d'importance. Par la suite, les résultats ont été préalablement compilés et présentés au groupe de travail pour alimenter les échanges lors de la troisième étape.

3.2.1 Formation du comité de gestion intégrée

La seconde étape a été initiée par la formation du groupe de travail lors de la rencontre de démarrage du projet qui a impliqué tous les intervenants ciblés. Une bonne représentativité des utilisateurs et des propriétaires était essentielle puisque plusieurs problématiques impliquent le territoire et diverses ressources. Des intervenants issus du milieu environnemental (ex. Comité Côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites, Corporation de développement de la Baie Verte), socio-économique, touristique, municipal et gouvernemental, à titre de personnes ressources, se sont joints au projet et également au groupe afin d'inclure toutes les parties prenantes concernées par le secteur. Le tableau 2 présente les participants locaux qui ont été impliqués dans le projet de gestion intégrée et le tableau 3, les personnes ressources ayant participé au projet.

Tableau 2 : Intervenants locaux de la table de concertation

Nom des intervenants	organisation
Jacques Ross	Municipalité de Forestville, Corporation touristique de Forestville
Rachel St-Louis	Corporation de développement de la Baie Verte
Jean-Marie Bélisle	Comité Côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites
Eric Desbiens	Association Chasse et Pêche de Forestville
Jacques Lévesque	Association Chasse et Pêche de Forestville
Guy Racine	Propriétaire terrien
Alain Mercier	Comité provisoire de la Forêt habitée de Forestville
André Manning	Association des cueilleurs de myes
Rémy Gilbert	Ornithologue amateur

Yves Gendron	MRC Haute-Côte-Nord
Yvon Bélanger	Excursionniste
Robert Proulx	Propriétaire terrien
Francis Dufour	Cueilleur de moules
Ghyslain Chapadeau	Usager multiressources
Bruno Pelletier	Acheteur de myes Equinord
Bernard Tremblay	Cueilleur de myes Equinord
Jacques Tremblay	Propriétaire terrien
Marcel Gaudreault	Propriétaire et usager
Dannick Copeau	Agent territorial - Conseil de bande de Betsiamites

Tableau 3 : Personnes ressources sur la table de concertation

Personnes ressources	Organisation
Hans Frederic Ellefsen	Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire
Julie Roberge	Fédération québécoise de la faune
Céline Audet	Institut des sciences de la mer de Rimouski
Jean Morisset	Pêches et Océans Canada
Yves Richard	Pêches et Océans Canada
Jacqueline Peltier	Société de la faune et des parcs du Québec
Marc Talbot	Société de la faune et des parcs du Québec
Lucie Rousseau	Ministère des Ressources naturelles (terres)
Serge Beaulieu et Nathalie Pelletier	Ministère de l'Environnement
Sandra Heppell	Société de la faune et des parcs du Québec
Adélar Couture	Ministère des Ressources naturelles (Forêts)
M. Côté ou L. Bédard	Agents de conservation, Société de la faune et des parcs
Isabelle Gibson	Canards Illimités Canada
André Nadeau	Société Duvetnor

3.2.2 Objectifs et mode de fonctionnement

Des objectifs ont été proposés aux intervenants qui ont fait l'unanimité soit :

- De favoriser la mise en valeur et la conservation des habitats forestiers et halieutiques du secteur # 1 de la rivière Laval et de son estuaire, de la baie et de l'île Laval, site d'une richesse faunique très élevée.
- D'améliorer la situation actuelle et d'impliquer les résidants et les usagers dans une démarche de gestion intégrée des ressources.
- D'évaluer les besoins des divers utilisateurs des ressources et les besoins de protection de la zone en considérant l'expansion des utilisations anthropiques actuelles et des développements d'infrastructures et d'activités nouvelles.

Concernant le mode de fonctionnement, il a été décidé par l'ensemble des intervenants de mettre en place un seul comité élargi multisectoriel qui peut réaliser des recommandations. Il a été décidé par le groupe de travail que les recommandations soient prises par consensus afin d'obtenir l'approbation de tous les intervenants. Il a été également convenu que les rencontres soient

organisées à la manière d'un conseil d'administration en utilisant un ordre du jour et un compte rendu de réunion.

3.2.3 Détermination du territoire de gestion intégrée

La zone de travail suggérée a été déterminée en considérant les limites du champ d'intérêt des participants par rapport aux ressources. C'est-à-dire que les ressources fauniques importantes, qui sont utilisées dans les secteurs de la rivière et de la baie Laval, ont influencé naturellement l'établissement des limites. Par exemple, il s'avérait pertinent de limiter le territoire au nord par le secteur # 1 de la rivière Laval. La raison est que ce secteur est le seul ouvert à la pêche à l'omble de fontaine anadrome. D'ailleurs, l'omble de fontaine anadrome s'avère être une ressource majeure aux yeux de la Société de la faune et des parcs du Québec dans le cadre de ce projet. Au sud, les composantes physiques importantes, qui ont permis de proposer les limites du territoire, étaient l'île Laval jusqu'à la baie des Plongeurs. Les limites est et ouest du territoire étaient plus aléatoires selon les diverses problématiques traitées par le comité de gestion intégrée. Finalement, le groupe de travail s'est entendu sur la proposition telle que présentée à la figure 1 et il a été proposé d'y apporter des modifications au besoin.

3.2.4 Mise à niveau des connaissances

Les différents intervenants aux rencontres ont tous contribué à la mise à jour du portrait biologique, physique et socio-économique de la zone de travail. Cette validation de l'information a été réalisée à l'aide du guide des habitats « Guide d'intervention en matière de protection et de mise en valeur des habitats littoraux d'intérêt de la rive nord de l'estuaire maritime ». D'ailleurs, un portrait validé se trouve à l'annexe C de ce document. Différents ouvrages et outils cartographiques ont été utiles pour amorcer la mise à jour des connaissances concernant le secteur du travail. Les ouvrages consultés vont des travaux réalisés par Naturam Environnement, Pêches et Océans Canada, le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire et le Groupe Génivar (voir bibliographie).

Au niveau cartographique, les données consultées ont été tirées de divers outils, dont le système d'information pour la gestion de l'habitat du poisson (SIGHAP) de Pêches et Océans Canada pour les informations concernant le littoral et les ressources marines. Quant aux informations sur les ressources forestières, elles ont été obtenues auprès du ministère des Ressources naturelles. Finalement, les cartes produites dans le cadre d'un autre projet de gestion intégrée de la zone côtière, celui de Les Escoumins à la rivière Betsiamites (Comité Côtier) ont été un outil complémentaire pour les participants.

3.2.5 Liste des préoccupations et ordre de priorité

Lors des rencontres pendant les échanges entre les intervenants, toutes les préoccupations ont été considérées sans aucune exception. Ces dernières ont été synthétisées et rassemblées pour obtenir une liste initiale de

36 préoccupations exprimées par les intervenants. Les préoccupations ont été résumées en cinq thèmes :

- 1- Conflits d'usage
- 2- Perturbations
- 3- Lois, règlements, zonage et gestion
- 4- Manque de connaissances
- 5- Mise en valeur

Par la suite, les participants ont été invités à répartir les 36 préoccupations dans les quatre (4) classes de priorités présentées dans le tableau 4. C'est-à-dire que chacun des participants devait avoir neuf (9) préoccupations dans chacune des classes de priorité A, B, C et D afin d'équilibrer le tout et d'avoir ainsi une compilation représentative.

Tableau 4: Significations attribuées à chacune des classes de priorités :

A : préoccupation majeure dont la recherche de solutions est jugée prioritaire (intervention prévue d'ici 1 à 2 ans).
B : préoccupation dont la recherche de solutions est jugée importante (intervention prévue d'ici 2 à 3 ans).
C: préoccupation dont la recherche de solutions est jugée moyenne (intervention prévue d'ici 4 à 5 ans).
D : préoccupation mineure dont la recherche de solutions n'est pas jugée urgente (intervention prévue dans plus de 5 ans).

Il est primordial de suivre une manière de faire pour identifier les priorités au niveau des préoccupations. Autrement, il ne serait pas possible de compiler les résultats de façon impartiale. Les variables de temps indiquées dans chacune des classes constituent seulement un indicateur supplémentaire pour favoriser la prise de décision chez le participant. Il faut mentionner qu'une compilation mathématique simple a été utilisée pour tenir compte des classements de chaque participant en leur attribuant une valeur égale.

Initialement, les participants ne semblaient pas convaincus de l'efficacité de la méthode proposée pour ordonner les préoccupations. Ils ont trouvé difficile et parfois même déchirant l'exercice d'identifier un ordre de priorité pour les préoccupations. Néanmoins, ils ont été surpris des résultats qui ont fait l'unanimité. En tout, 19 personnes sur 26 participants ont remis leur compilation. En somme, la table de concertation a proposé et accepté à l'unanimité de ne délaissier aucune préoccupation en identifiant pour chacune d'elle des actions.

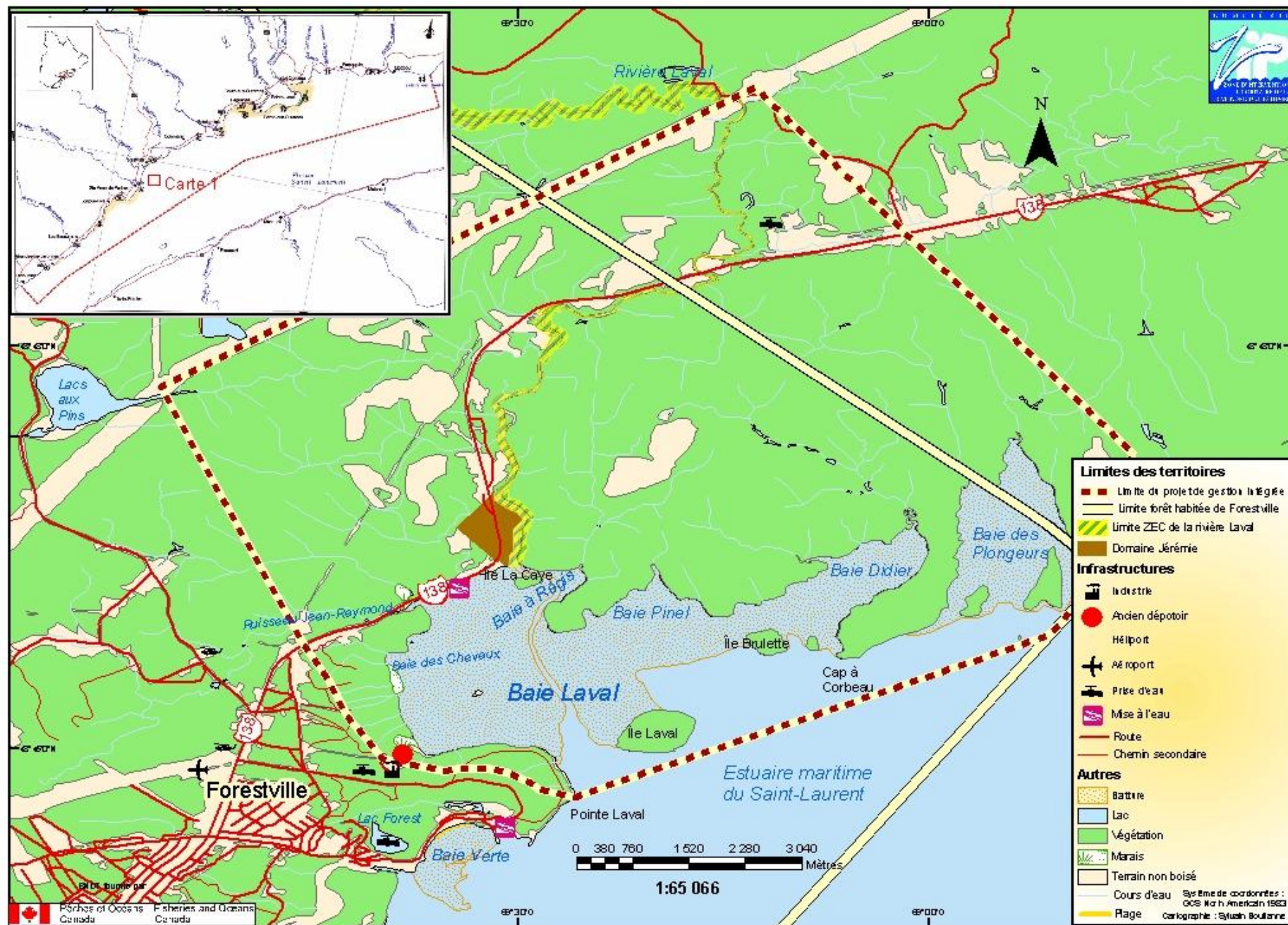


Figure 1 : Localisation du projet de gestion intégrée du secteur de la baie et de la rivière Laval

3.3 Troisième étape : Décision

Afin de réaliser cette étape, cinq rencontres ont été nécessaires pour passer en revue toutes les préoccupations identifiées par les intervenants. Ces rencontres se sont déroulées de mai à septembre 2002. Pour chacune des préoccupations, des actions, un échéancier et des partenaires potentiels ont été énoncés pour en résulter en un plan d'action. Le plan d'action d'aide à la gestion intégrée des ressources de la baie et de la rivière Laval est présenté dans le tableau 5 à la page 10 de ce document. Il avait été présenté en début de projet l'idée de former des sous-comités de travail, déterminés selon des regroupements de préoccupations, dans le but d'accélérer le processus de décision. Les participants ont préféré poursuivre le travail en grand groupe afin d'être informés des développements et des discussions pour chacune des préoccupations.

Outre les résultats de la concertation résumés dans le tableau 5, l'annexe A présente la localisation de chacune des préoccupations sur le territoire de travail de la gestion intégrée en fonction des ressources et des affectations du territoire. Les préoccupations sont identifiées avec la même numérotation que celle du tableau 5. D'ailleurs, l'annexe B explique le contexte ainsi que la problématique de chacune des préoccupations toujours avec la même numérotation.

3.3.1 Identification des actions

Les préoccupations n'ont pas été abordées dans l'ordre obtenu lors de la priorisation. Elles ont été traitées par ressource et par problématique. C'est-à-dire que les préoccupations concernant l'omble de fontaine, par exemple, ont toutes été traitées en bloc durant une rencontre. D'ailleurs, les personnes ressources aidantes et concernées par certaines problématiques étaient invitées à se joindre aux discussions du comité de gestion intégrée pour orienter des actions et évaluer leur pertinence.

Une évaluation plus approfondie de la pertinence des préoccupations a été également réalisée. Il y a eu six préoccupations qui ont été soit fusionnées ou éliminées. À la fin de cette étape, le plan d'action présentait 30 préoccupations et près de 64 actions identifiées.

3.3.2 Échéanciers et partenaires

Les dates de mise en œuvre des actions ont été estimées par les intervenants selon un échéancier variable selon leur perception de priorité et de faisabilité dans le temps. Les dates inscrites indiquent le moment où pourrait démarrer la mise en œuvre des actions et elles constituent des estimations.

Une liste exhaustive de partenaires potentiels pour être impliqués à la mise en œuvre a été également dressée. Ces partenaires éventuels pourront être sollicités pour participer et soutenir le milieu local pour la réalisation du plan d'action.

3.4 Quatrième étape : Mise en œuvre

Plusieurs actions discutées lors des travaux ont été amorcées durant la troisième étape. Les raisons sont que ces actions concernaient des préoccupations prioritaires et/ou réalisables immédiatement selon leur niveau de faisabilité. Des actions, entre autres, qui ont trait à la sensibilisation de la population et de certains groupes d'utilisateurs ont pu être enclenchées. Certaines de ces actions concernaient les pêcheurs d'omble de fontaine et les cueilleurs de myes de la baie Laval. Pour les pêcheurs, un carnet de pêche pour réaliser un suivi volontaire a été distribué. Quant aux cueilleurs de myes, leur présence à la table de concertation leur a permis d'exprimer leurs préoccupations. Les principales actions proposées dans le cadre de ce projet ont été mentionnées dans les médias favorisant ainsi leur communication au grand public et aux intervenants concernés (voir annexe D pour consulter les communiqués de presse). Un autre exemple concerne l'urgence entourant la problématique de l'accès sur le terrain privé du Domaine Jérémie. La municipalité de Forestville s'est montrée intéressée à acquérir une partie du terrain du Domaine Jérémie qui était en vente afin d'offrir un accès public à la rivière et à la baie Laval pour tous les utilisateurs.

4. CONCLUSION

En somme, ce projet de gestion intégrée des ressources a eu de bons impacts dans le milieu local. Il répondait à un réel besoin des intervenants à s'exprimer sur les modes de fonctionnement des diverses activités dans le secteur de la baie et de la rivière Laval. Ceux-ci sont préoccupés par le manque de respect des propriétés privées du secteur par les utilisateurs et la surexploitation de l'ensemble des ressources. Néanmoins, ils désirent poursuivre leurs activités sans perdre leurs droits de les pratiquer librement. Il y a également une forte volonté du milieu pour que les activités associées aux ressources du secteur aient des retombées locales.

La gestion intégrée constitue un processus dynamique et évolutif dans le temps. Selon les intervenants locaux, ce processus d'échanges semble pertinent afin de discuter, d'élaborer et de réaliser des actions qui peuvent résoudre certains conflits entre les utilisateurs et favoriser une utilisation durable des ressources. Quelques rencontres (4 ou 5) pourraient être initiées par le milieu et réalisées sur une base annuelle entre les intervenants concernés par les ressources et les activités associées à la rivière et à la baie Laval. Il ne semble pas nécessaire de créer une nouvelle structure pour poursuivre le processus puisqu'il y a dans le milieu plusieurs organisations existantes comme en fait foi le tableau 2. Néanmoins, il est souhaité que le milieu soit soutenu par d'autres organismes pour combler des besoins d'expertise dans certains domaines afin de réaliser les actions qui ont été identifiées dans le plan d'action d'aide à la gestion intégrée des ressources.

Tableau 5 : Plan d'action d'aide à la gestion intégrée des ressources du secteur de la baie et de la rivière Laval

Ordre	Préoccupations	Moyens ou Actions	Échéancier	Partenaires impliqués
1	Les propriétés privées sont fréquentées par les utilisateurs des ressources, comme les sentiers longeant la rivière à saumons par les pêcheurs, les installations des pêcheurs à la moule ainsi que les battures aux abords de l'embouchure de la rivière et donnant sur la baie principalement par les cueilleurs de mye. Il y a un manque évident de respect sur les propriétés.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vente d'une partie de la propriété du Domaine Jérémie 2. Mise en place d'infrastructure de mise à l'eau dans la rivière Laval 3. Entente de droit de passage entre l'Association de chasse et pêche et les propriétaires (signalisation, sensibilisation, dégagement de responsabilités) 4. Appliquer le règlement sur l'activité de pêche blanche en abordant le sujet avec le conseil municipal 	<ol style="list-style-type: none"> 1. 2003 2. 15 août 2002 3. Été 2002 4. Printemps - Été 2002 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Intervenants intéressés 2. Association de chasse et pêche de Forestville, Industrie de la mye, municipalité, Association des cueilleurs de mye, cueilleurs de mye, propriétaires, pêcheurs, comité côtier 3. Association de chasse et pêche de Forestville, propriétaires, pêcheurs 4. Propriétaires, comité de pêche blanche, municipalité, Association de chasse et pêche de Forestville
2	Il n'existe aucun contrôle sur la mye commune et les préoccupations sont nombreuses. Plusieurs recommandations sont faites à ce sujet et d'autres sont à venir par les utilisateurs (interdire la cueillette la nuit, limiter le nombre de cueilleurs, octroyer des permis, identifier les cueilleurs, fermer le banc entre le 15 décembre et le 15 mars, etc.).	<ol style="list-style-type: none"> 1. Consultation initiale sur la révision réglementaire de la mye 2. Autres consultations 3. Révision réglementaire 4. Formation auprès des cueilleurs sur les bonnes pratiques de la récolte de la mye et sur les règlements actuels et ceux qui pourraient être considérés dans la révision réglementaire 	<ol style="list-style-type: none"> 1. 10 juin 2002 2. 2002-2003 3. 2003-2004 4. Hiver 2003 	Comité Côtier, MPO, MAPAQ, Association de cueilleurs de mye, transformateurs, Comité ZIP, cueilleurs
3	Il faut utiliser les ressources dans le but d'assurer la pérennité et de conserver les retombées socio-économiques importantes qu'elles procurent, dont plusieurs emplois.	<p>Mye, Omble de Fontaine, Éperlan</p> <p>- Identifier des méthodes ou des outils de suivi pour connaître l'état des stocks des espèces ex. Évaluer l'unité d'effort quotidienne en ciblant un nombre de pêcheurs</p>		Association de chasse et pêche de Forestville, FAPAQ, pêcheurs, table de concertation
4	Le braconnage entre autres sur l'omble de fontaine, l'éperlan et le saumon.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibiliser le public au respect des règlements de pêche et à ne pas acheter de poisson interdit à la vente. Une capsule radiophonique et un court article dans le journal local pourraient être favorisés comme moyens 2. Sensibiliser le grand public à dénoncer à la FAPAQ les braconniers tout en montrant l'aspect confidentiel d'une telle démarche 3. Formation de formateurs locaux et des usagers 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Été 2002 2. Été 2002 3. Printemps 2003 	<ol style="list-style-type: none"> 1. et 2. Comité Côtier, FAPAQ, DEC, Association de chasse et pêche de Forestville 3. Comité ZIP, Comité Côtier, pêcheurs, cueilleurs, Association de chasse et pêche

Tableau 5 (suite) : Plan d'action d'aide à la gestion intégrée des ressources du secteur de la baie et de la rivière Laval

Ordre	Préoccupations	Moyens ou Actions	Échéancier	Partenaires impliqués
5	Les impacts de détérioration des habitats, dont la batture causée par les débarquement de chaloupes et de véhicules tout terrain des pêcheurs et des cueilleurs, sont très importants.	1. Mise en place d'infrastructure de mise à l'eau dans la rivière Laval. Évaluer les avantages et les désavantages d'aménagements potentiels sur deux sites différents	1. Été 2002	1. Association de chasse et pêche, Forêt habitée, Comité de pêche blanche à l'éperlan, municipalité, Comité ZIP, Association des cueilleurs de mye, MPO, MTQ, MENV, comité côtier, FAPAQ, ATR, propriétaires, pêcheurs,
6	Des intervenants sont préoccupés par la transformation de la mye qui ne s'effectue pas à Forestville.	1. Identifier des incitatifs pour favoriser la transformation de la mye localement 2. Mise en valeur culinaire des produits de la mye et autres espèces - Développer la seconde transformation locale - Encourager les restaurateurs à offrir de nouveaux produits	2003	CRD, CLD, MAPAQ, Comité Côtier, transformateurs, ATR, municipalité
7	Les eaux usées du ruisseau Jean-Raymond et les fosses septiques non conformes dans la zone constituent des sources importantes de contamination bactériologique pouvant forcer la fermeture de banc coquillier.	1. Identifier les sites d'échantillonnage du secteur N-04.1.1.1 dans la baie Des Chevaux qui sont la cause de la fermeture du banc coquillier. Examiner la possibilité de réduire la zone qui est assujettie à une ouverture conditionnelle à la cueillette de mollusques 2. Sensibilisation auprès de la municipalité face aux impacts des eaux usées sur les activités humaines	1. Printemps 2002 2. Printemps 2003	1. Environnement Canada, MENV, Santé Canada, MAPAQ, Comité Côtier, municipalité, table de concertation, MPO 2. MENV, Santé Canada, MAPAQ, Comité Côtier, Comité ZIP, municipalité, table de concertation, MPO
8	Suivre la mye commune de plus près et améliorer les connaissances sur l'état des stocks et les débarquements effectués dans la baie Laval.	1. Étude de l'état des stocks de la mye en identifiant des banc témoins -Mettre au point une méthode de suivi des bancs coquilliers 2. Études écologiques sur l'espèce - Études de caractérisation de la productivité de bancs témoins dont celui de la baie Des Chevaux	1. Printemps - été 2002 2. Printemps - été 2002	1. Transformateurs, MPO, Comité Côtier 2. MPO, Michel Giguère, transformateurs, Comité Côtier, MAPAQ, Association de cueilleurs,
9	Les pêcheurs à l'éperlan s'inquiètent de la pression de la pêche commerciale sur la population qu'ils pêchent à l'embouchure de la rivière Laval.	Appliquer les règlements actuels concernant la pêche commerciale sur l'éperlan et les autres espèces		Comité de pêche blanche à l'éperlan, FAPAQ, pêcheurs, MAPAQ

Tableau 5 (suite) : Plan d'action d'aide à la gestion intégrée des ressources du secteur de la baie et de la rivière Laval

Ordre	Préoccupations	Moyens ou Actions	Échéancier	Partenaires impliqués
10	La zostère est un milieu très sensible dont profite plusieurs espèces animales pour se nourrir, se reproduire et se reposer.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibiliser la population face à la fragilité et l'importance des habitats et des ressources. Une capsule radiophonique et un court article dans le journal local pourraient être favorisés comme moyens 2. Formation de formateurs locaux et des usagers 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Été 2002 2. Printemps 2003 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Comité Côtier, FAPAQ, DEC, Association de chasse et pêche de Forestville 2. Comité ZIP, Comité Côtier, pêcheurs, cueilleurs, Association de chasse et pêche de Forestville, cueilleurs
11	Les projets locaux existants, comme celui de la Forêt habitée, ne doivent pas être dédoublés par d'autres projets. Le milieu favorise la complémentarité.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Harmoniser les actions par la concertation. Les organismes qui ont des projets sur le territoire de la municipalité de Forestville sont invités à faire connaître leurs intentions au comité de la Forêt habitée de Forestville. Ce dernier est également invité à faire part de ses intentions aux autres organismes 2. Favoriser la représentativité de la Forêt habitée au sein de la table de concertation de la baie Laval ainsi que de la table de concertation de la baie Laval au sein de la Forêt habitée 		Forêt habitée de Forestville, Municipalité de Forestville et tous les autres organismes concernés
12	La rivière Laval pourrait accueillir près de 400 saumons lors des montaisons, mais les résultats des décomptes partiels révèlent une situation précaire de cette population.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Documenter les montaisons de saumons 2. Diminuer le braconnage. 3. Garantir l'établissement de la barrière de comptage 	Été 2002 et plus	Fapaq, Association de chasse et pêche de Forestville, DEC
13	Sensibiliser la population par rapport à la fragilité des habitats et à une saine utilisation des ressources.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibiliser la population face à la fragilité et l'importance des habitats et des ressources. Une capsule radiophonique et un court article dans le journal local pourraient être favorisés comme moyens 2. Formation de formateurs locaux et des usagers 	<ol style="list-style-type: none"> 1. 2002 - 2003 2. Printemps 2003 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Comité Côtier, FAPAQ, DEC, Association de chasse et pêche de Forestville 2. Comité ZIP, Comité Côtier, pêcheurs, cueilleurs, Association de chasse et pêche de Forestville
14	Le grand nombre de cormorans sur l'île Laval semble affecter la colonie de grands hérons. Les fientes acides des cormorans entraîneraient une déforestation importante.	Surveiller attentivement les effectifs de la population de cormorans ainsi que la perte de végétation	2003	Fapaq

Tableau 5 (suite): Plan d'action d'aide à la gestion intégrée des ressources du secteur de la baie et de la rivière Laval

Ordre	Préoccupations	Moyens ou Actions	Échéancier	Partenaires impliqués
15	Aucune intervention humaine pour soit disant « améliorer le milieu et l'adapter à nos rêves et désirs » ne devrait être tolérée. Ne pas avantager une espèce au détriment d'une autre.	Toutes les espèces devraient prises sur un même pied d'égalité sans en avantager une sur l'autre et laisser la nature atteindre son équilibre	Dès 2002	Tous les intervenants
16	L'accès à la baie est limité par les mauvaises conditions météorologiques au quai de Forestville et est seulement possible durant la marée haute sur le côté de la route 138. D'ailleurs, il n'existe pas de structure d'accueil ni de stationnement.	Mise en place d'infrastructure de mise à l'eau dans la rivière Laval	15 août 2002	1. Association de chasse et pêche, Forêt habitée, Comité de pêche blanche à l'éperlan, municipalité, Comité ZIP, Association des cueilleurs de mye, MPO, MTQ, MENV, comité côtier, FAPAQ, ATR, propriétaires, pêcheurs,
17	Améliorer la gestion de l'omble de fontaine et évaluer la capacité de support.	1. Identifier le plus grand nombre de pêcheurs potentiels qui pourraient enregistrer leurs prises de manière volontaire dans un carnet de pêche 2. Rencontrer les pêcheurs et leur présenter le carnet et l'importance de mieux connaître la ressource 3. Activité de promotion 4. Changer le règlement sur l'interdiction de la possession d'articles de pêches au lancer léger dans l'embouchure de la rivière à la condition que le projet de quai se réalise	1. Printemps 2002 2. Printemps 2002 3. Automne 2002 4. Indéterminé	1. Table de concertation, FAPAQ, FQF 2. Table de concertation, FQF, FAPAQ 3. Comité ZIP, FAPAQ, FQF, Pêcheurs 4. Association de pêcheurs et chasseurs de Forestville, pêcheurs, FAPAQ
18	Des intervenants demandent d'agrandir la zone de pêche à l'éperlan d'environ à 200 pieds à partir des limites actuelles en amont de la rivière Laval.	1. Modifier le règlement pour agrandir les limites actuelles 2. Inviter les intervenants concernés à se rencontrer pour faire le point sur la problématique	1. 2002 - 2003 2. 2003	1. Association des pêcheurs à l'éperlan, Association de pêcheurs et chasseurs de Forestville, pêcheurs 2. Association de chasse et pêche de Forestville, Fapaq, table de concertation, municipalité de Forestville, Comité de pêche blanche à l'éperlan
19	La ZEC de Forestville désire ensemençer la rivière d'omble de fontaine.	1. Acquérir plus de connaissances sur les impacts généraux et potentiels sur le saumon d'un ensemençement d'ombles de fontaine dans la rivière Laval 2. Élargir la zone de pêche à la truite de mer jusque dans le secteur # 2. (voir préoccupation 32)	1. 2002 et + 2. 2002 à 2004	1. Fapaq, Association de chasse et pêche de Forestville 2. Fapaq, Association de chasse et pêche de Forestville, pêcheurs
20	Certains utilisateurs sont préoccupés par la pression des phoques sur l'éperlan et l'omble de fontaine autour de la baie Laval.	1. Vérifier si les spécialistes de l'IML peuvent analyser le contenu des estomacs de phoques 2. Proposer un projet d'étude de l'utilisation des ressources de la baie Laval par les Phoques 3. Quantifier le nombre de phoques 4. Faire analyser le contenu des estomacs de phoques	1. Automne 2002 2. 2002-2003 3. 2002 et plus 4. 2003 - 2004	1. Comité Côtier, MPO, IML, Comité ZIP 2. Comité Côtier, Comité ZIP, IML, MPO 3. Excursionnistes, pêcheurs et chasseurs de la baie Laval 4. Comité Côtier, IML, MPO, Comité ZIP

Tableau 5 (suite): Plan d'action d'aide à la gestion intégrée des ressources du secteur de la baie et de la rivière Laval

Ordre	Préoccupations	Moyens ou Actions	Échéancier	Partenaires impliqués
21	Localiser le ou les site de reproduction de l'éperlan dans la rivière Laval et améliorer les connaissances chez cette espèce. Des utilisateurs affirment que la population d'éperlan diminue et qu'il y a un intérêt pour connaître l'état des stocks chez cette espèce.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivre les recherches pour identifier les sites de fraye et les caractériser 2. Analyser les données de dévalaison recueillies avec des larves et des oeufs 3. Écrire une lettre au député régional et au ministre responsable pour que le dossier de la rivière Laval soit priorisé 4. Garder un oeil sur les programmes de financement et relancer la demande financière du Comité ZIP pour le projet d'acquisition de connaissances sur la population d'éperlan de la rivière Laval 	<ol style="list-style-type: none"> 1. 2003 et plus 2. 2002-2003 3. Hiver 2003 4. 2003 et plus 	<ol style="list-style-type: none"> 1. FAPAQ 2. FAPAQ 3. Table de concertation 4. Table de concertation, Association de chasse et pêche de Forestville, Comité ZIP, Comité Côtier, Comité de pêche blanche à l'éperlan
22	Les utilisateurs ne désirent pas que le territoire de la baie Laval devienne une ZEC	Favoriser la concertation entre tous les groupes d'intervenants et utilisateurs de ressources concernés par la baie Laval		Tous les intervenants et utilisateurs concernés par la baie Laval
23	Améliorer les connaissances sur l'écologie, la physiologie et la génétique de l'omble de fontaine anadrome.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Étude de l'état des stocks de l'omble de fontaine. Voir préoccupation #18 2. Études sur l'espèce - Études actuelles pour les cinq années à venir de l'ISMER 3. Promouvoir les connaissances existantes sur l'omble de fontaine 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Printemps, été et automne 2002 2. 2002 à 2007 3. Été 2002 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Table de concertation, FAPAQ, FQF, ISMER 2. ISMER, Association de chasse et pêche de Forestville, FAPAQ 3. Fapaq, ISMER, FQF, Table de concertation
24	On ne connaît pas la présence d'espèce floristique menacée, vulnérable ou susceptible d'être désignée dans le secteur de la baie et de la rivière Laval.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser un projet d'inventaire de la flore de la rivière, de la baie et de l'île Laval 2. Former et embaucher la main d'œuvre locale 	Été 2003	Corporation de la Baie Verte, Corporation touristique de Forestville, Fondation Marie-Victorin

Tableau 5 (suite): Plan d'action d'aide à la gestion intégrée des ressources du secteur de la baie et de la rivière Laval

Ordre	Préoccupations	Moyens ou Actions	Échéancier	Partenaires impliqués
25	Le secteur de la baie Laval possède un potentiel touristique important mais il manque de visibilité. Les activités telles que l'observation des petits pingouins, la chasse à la sauvagine et la pêche à l'omble de fontaine anadrome pourraient être mieux valorisées.	<ol style="list-style-type: none"> Mise en place d'infrastructure de mise à l'eau dans la rivière Laval Élaborer des projets de sentiers pédestres sur la pointe Laval et un autre sur le côté est Interprétation des richesses de la rivière et de la baie Laval 	<ol style="list-style-type: none"> 15 août 2002 D'ici 10 ans 2002 et plus 	<ol style="list-style-type: none"> Voir préoccupation # 1 Municipalité de Forestville, Forêt habitée, Kruger, ATR Municipalité de Forestville, Forêt habitée, ATR, ZEC de Forestville, MPO, Comité Côtier, Comité ZIP
26	Éviter d'approcher la colonie de grands hérons de trop près aux abords de l'île Laval. Modifier le règlement actuel afin de mieux protéger le refuge faunique entre autres contre les débarquements sur l'île.	<ol style="list-style-type: none"> Installer les panneaux d'information avertissant la présence d'un refuge faunique Sensibiliser les usagers à la fragilité de l'île Laval 	<ol style="list-style-type: none"> 2003 2002 	<ol style="list-style-type: none"> FAPAQ Comité Côtier, FAPAQ, DEC, Duvetnor, Comité ZIP, public
27	Les stocks de moules dans la baie Laval seraient assez importants pour qu'il se fasse une exploitation commerciale. Cependant, l'état des stocks est inconnu.	Analyser l'état des stocks de moule.	2003 et plus	MPO, MAPAQ, Francis Dufour, SODIM
28	Développer le territoire de pêche à l'omble de fontaine anadrome tel qu'ouvrir le secteur 2 permettrait de réduire le braconnage tout en améliorant la surveillance de la zone.	Faire une demande officielle auprès de la Société de la faune et des parcs pour élargir les limites de pêche jusqu'au chuton dans le secteur # 2 de la rivière Laval	2002 à 2004	Fapaq, Association de chasse et pêche de Forestville, pêcheurs
29	Selon des utilisateurs du milieu, une barrière de rétention des glaces positionnée au travers de la rivière à son embouchure permettrait de prolonger la saison de pêche blanche tout en assurant une meilleure sécurité auprès des utilisateurs sur la banquise et des infrastructures en place.	<ol style="list-style-type: none"> Analyser la faisabilité de l'implantation d'une barrière de rétention (ex.: bôme en bois) Poser la barrière de rétention entre la caye et les maisons 	<ol style="list-style-type: none"> 2004 2005 	Comité de pêche blanche à l'éperlan, MPO, MENV, Municipalité de Forestville, pêcheurs, comité côtier
30	Des intervenants désirent que l'activité de cueillette de duvet d'eider génère des retombées locales.	<ol style="list-style-type: none"> Acquisition de connaissances sur l'île Laval et diffusion de ces connaissances Partage de redevances au gestionnaire du site 	<ol style="list-style-type: none"> 2002 2003 	<ol style="list-style-type: none"> Duvetnor et tous les intervenants concernés Corporation de la Baie Verte, Duvetnor

5. BIBLIOGRAPHIE

Gestion intégrée des ressources

DALCOURT, M.-F et AL. 2002. Démarche méthodologique pour les collectivités côtières du Saint-Laurent marin. Pêches et Océans Canada. 61 p. + annexes.

FILIATRAULT, P. et G. Roy. 2001. Trousse de préparation à l'aménagement intégré des ressources. Fédération québécoise de la faune. 35 p. + annexes.

LALUMIÈRE, R. et J. MORISSET. 2000. Projet-pilote de gestion intégrée de la zone côtière Les Escoumins à la rivière Betsiamites. Rapport synthèse 1996-2000. Rapport conjoint du Groupe conseil Génivar, Québec, de la division de la gestion de l'habitat du poisson de Pêches et Océans Canada, Sept-îles et du comité côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites, Les Escoumins. 25p. + annexes.

Informations cartographiques

ABLE, K.W. 1978. Ichthyoplankton of the St. Lawrence Estuary: composition, distribution and abundance. J. Fish. Res. Board Can. 35: 1518-1531.

ANDERSEN, A. ET M. GAGNON. 1980. Les ressources halieutiques de l'estuaire du Saint-Laurent. Rapp. can. ind. sci. halieut. aquat., 119: iv + 56 p.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES TECHNICIENS(NES) EN AMÉNAGEMENT CYNÉGÉTIQUE ET HALIEUTIQUE (AQTACH), 1987. Suivi des captures de cinq pêches à fascines de la rive nord du Saint-Laurent, Présenté au Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de la Côte-Nord.

BERGERON, J. 1977. Les poissons et les mollusques. Comité d'étude sur le fleuve Saint-Laurent. Rap. technique. 4: 57 p.

BERUBE, S. LAMBERT, J.-D. 1999. Communautés ichtyennes côtières de l'estuaire du Saint-Laurent en 1996 et 1997: suite du suivi ichtyologique (1986-1995), MPO.

BERUBE, S. LAMBERT, J.-D. 1999. Communautés ichtyennes côtières de l'estuaire du Saint-Laurent en 1996 et 1997: suite du suivi ichtyologique (1986-1995), MPO.

BRASSARD, C. 1995A. Biodiversité du Saint-Laurent Vision 2000 Identification des sites Côte-Nord: régions écologiques nos 6, 8, 9, 13,1, 13,2, 13,3, et 14. MEF, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Région Côte-Nord (09).

BRASSARD, C. ET BEAUDOIN, C. 1996. Habitat de reproduction de l'éperlan arc-en-ciel (*osmerus mordax*) anadrome de la Haute Cote-Nord du Saint-Laurent (Portneuf à Franquelin). Comité Zip de Baie-Comeau, août 1996.

COMMUNICATIONS PERSONNELLES PAR GENDRON L., 1996.

COMMUNICATION PERSONNELLE PAR CAROL FOURNIER, MPO.

COMMUNICATIONS PERSONNELLES PAR GOSSELIN, J-F., 1996.

CORPORATION DE DEVELOPPEMENT DE LA BAIE VERTE, 1997. Acquisition de connaissances et mise en valeur des habitats du poisson du complexe Baie Verte/ Baie Laval, phase 3. Document préparé par la Corporation de développement de la Baie Verte avec l'aide du MPO dans le cadre du Plan d'action pour l'habitat du poisson.

ENQUETE AUPRÈS DES PÊCHEURS, 1995. Division de la Gestion et de l'Habitat du Poisson (DGHP). 1985. Cartes des ressources halieutiques. Ministère des Pêches et des Océans, région du Québec.

ENVIRONNEMENT CANADA. 1994. Relevés sanitaires et bactériologiques des zones coquillières. 1990 à 1994.

KEDNEY, G. ET P. KALTENBACK. 1996. Acquisition de connaissances et mise en valeur des habitats du banc de Portneuf. Document réalisé par la firme Pro Faune pour le Comité touristique de Rivière-Portneuf. 50 pages et 5 annexes.

JACQUAZ, B. ABLE, K.W. LEGGETT, W.C. 1975. Distribution et écologie des larves de capelan, *Mallotus villosus*, dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent.

LOGIMER. 1985. Développement d'un programme de conservation et de reconstitution des habitats lagunaires gaspésiens. Rapport présenté à Pêches et Océans Canada, section Habitat du poisson. 306 p. et annexes.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. 1998. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Gouvernement du Québec, fichier Excel sur les engins de pêche fixe en 1996.

OUELLET, P. 1987. Distribution automnale des stades larvaires de capelan (*Mallotus villosus*) et de hareng (*Clupea harengus*) dans le nord du golfe du Saint-Laurent en octobre 1985. Rapport technique canadien des sciences halieutiques. No 1583, 27p.

Procean inc. 1996. Caractérisation du milieu physique et inventaire biologique du barachois de New Richmond : rapport final. Présenté à la Division de la gestion de l'habitat du poisson, Pêches et Océans Canada par Procean inc.

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, 1996. Territoires ayant un statut particulier ou faisant l'objet d'une protection particulière sous la responsabilité du Ministère de l'Environnement et de la Faune. Direction des territoires fauniques, service de la gestion déléguée, 39 pages et annexes.

TARDIF, R. 1998. Atlas des engins de pêche fixes à l'anguille dans les eaux a marées du Saint-Laurent. Ministère de l'Environnement et de la Faune. Direction régionale du Bas-Saint-Laurent. Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune. Rivière-du-Loup.